



DOUZIÈME ANNÉE VOLUME XXIV, No 3

Samedi 21 Juillet 1894

La
SEMAINE RELIGIEUSE

DE
MONTREAL

Publiée avec l'approbation de Mgr l'archevêque
de Montréal.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an: \$1.00, payable d'avance. Le No 2c.

ADMINISTRATION

A l'Archevêché de Montréal, Boîte 1624, B. P.

ARBOUR & LAPERLE, imprimeurs-relieurs, 421 rue St-Paul.

CASTLE & FILS

20 RUE UNIVERSITE, Montréal.

Vitraux D'art

POUR EGLISES

Cloches d'Eglises

AGENTS POUR LA MAISON

E. Champigneulle & Cie

BAR-LE-DUC

France.



APPROUVEE PAR SA SAINTETE N. S. P. LE PAPE PIE IX

Bref du 5 Mai 1865

STATUES, CHEMINS DE CROIX

ET VITRAUX D'ART

Envoi sur demande de Croquis et Devis.



ANCHOR WEAKNESS CURE

LIQUOR PHOSPHATICA "ANCHOR"

Est le REMEDE TONIQUE par excellence

Pour le renouvellement du sang et des tissus.

INESTIMABLE

Dans tous les cas de Dyspepsie, embarras du foie, maladies des nerfs, épuisement nerveux, maladies du sang, Anémie, Chlorose, Débilité générale et la Consommation.

Anchor Medicine Co., Québec.

Québec, 1er mars 1894.

Messieurs,—Je me plais à certifier que j'ai fait usage de l'ANCHOR WEAKNESS CURE et que j'ai obtenu, en bien peu de temps, tous les résultats désirés. Sur ma recommandation, quelques membres de ma famille et quelques religieuses du couvent de St-Roch l'ont employé, et toutes ces personnes m'ont déclaré que le ANCHOR WEAKNESS CURE leur avait fait un bien immense. En conséquence, je donne ce présent certificat, bien persuadé que ce remède est appelé à produire grand nombre de guérisons.

F. H. BÉLANGER, Ptre, Curé de St-Roch de Québec.

En vente partout ou s'adresser à la

ANCHOR MEDICINE CO.

Québec et à la succursale à Montréal.

No 1626 NOTRE-DAME

AUX MESSIEURS DU OLERGE

VINS DE MESSE

Nous apportons une attention toute particulière à l'importation directe, de Sicile et d'Espagne, de nos vins de messe. Les certificats authentiques que nous tenons et qui sont approuvés par Sa Grâce Monseigneur l'archevêque de Montréal, sont une garantie incontestable de leur pureté. Nous tenons aussi l'huile d'olive pour lampe de sanctuaire ainsi que cierges approuvés.

HUDON HEBERT & CIE

Importateurs de vins et liqueurs en gros. 304, rue St-Paul, MONTREAL.

B. E. McGALE

PHARMACIEN

2123 Rue Notre - Dame 2123
MONTREAL.

Le dimanche :

De 1 heure à 2 heures P. M.

" 5 " à 6 " "

" 8.30 " à 9.30 " "

VIGNOBLES CANADIENS

Comte d'Essex Ont.

ERNEST GIRARDOT & CIE., Propriétaires.

Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Province de Québec. Vin de Table de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour prix et autres informations s'adresser à

ERNEST GIRARDOT & CIE.

SANDWICH, ONT.

NOTE.—Nos vins se conservent parfaitement en barriques.

Cloches Pour Eglises

MFARS & STAINBANK,

Etablis en 1570

FONDERIE de CLOCHES de WHITECHAPL

(Londres Ang),

MENEELY & CIE

ETABLIS EN 1826. WEST TROY N. Y

HUGH RUSSEL;

Agent.

TEMPLE BUILDING

185 RUE ST-JACQUES MONTREAL

Prix donnés sur demande pour cloches

délivrées soit à Montréal, soit à la gare de chemin de fer ou au quai de bateau à vapeur le plus près.



PRIÈRES DES QUARANTE-HEURES

DIMANCHE	22	JUILLET	— St-Norbert.
MARDI	24	"	— St-Alexis.
JEUDI	26	"	— St-Vincent (Ile Jésus).
SAMEDI	28	"	— T. S. Nom de Jésus.

FETES DE LA SEMAINE

DIMANCHE	22	JUILLET	— 10e P. Ste M. Macel., Pén., d.
LUNDI	23	"	— S. Bpollinaire, E. M., doub.
MARDI	24	"	— Vigile de S. Jacques.
MERCREDI	25	"	— S. JACQUES, Ap., d. 1 cl.
JEUDI	26	"	— STE ANNE, d. 1 cl.
VENDREDI	27	"	— De l'Oct. de Ste Anne, sem.
SAMEDI	28	"	— SS. Nazaire, etc., MM., sem.

La Semaine Religieuse de Montréal

S'adresser :

Pour la Rédaction, à M. G. Dauth, Archevêché de Montréal.

Pour l'Administration, à M. L. E. Cousineau, Archevêché de Montréal.

Sur demande, la SEMAINE RELIGIEUSE recommandera aux prières les parents défunts de ses abonnés.

H. A. PEARSON & CIE

MARCHANDS - TAILLEURS

22 CARRE CHABOLLEZ — MONTREAL

ALBERT GAUTHIER

IMPORTATEUR ET MANUFACTURIER

B'Ornements d'Eglise

Bronzes et Chasubleries

Statues de toutes descriptions, Chemins de croix en bas-relief, en peinture à l'huile, en Chromos et Lithographies, Magnifiques choix de Lampes de sanctuaire, Lustres, Chandelliers d'autel et Candélabres, Calices, Ciboues, Ostensoirs et Burettes. Vins de messe de Sicile, Madère et Taragone.

Magnifique candélabre breveté au Canada et aux Etats-Unis, à sept lumières, pouvant donner au-delà de cent changements différents, aux prix de \$32.50 la paire.

SPECIALITE POUR AUTEL EN TOUS STYLES ET DE TOUS PRIX.

1677 rue Notre-Dame - Montreal

LIBRAIRIE GRANGER FRERES

- Chants de jeunesse.** Solos et chœur à trois voix égales avec accompagnements de piano ou d'orgue. Poésies de Léopold Laluye, musique de M. A. Rogat, 1-8, chaque numéro 15
No 1, Moisson de couronne. — 2. le tournoi. — 3. Rondes des écoliers. — 4. Chanson de jeunesse. — 5. L'ange du travail. — 6. La ruche. — 7. Le bouquet. — 8. Les muses. — 9. Vox Dei.
- Le nid d'hirondelle au college.** Melodie avec musique par W. Moreau, 1-8 15
- Ainsi soit-il.** Prophétie à l'usage des écoliers, avec musique par le même, 1-8 15
- Le plus beau jour du pensionnat.** Chœur à deux voix pour jeunes filles, avec parlé et musique par Paul de Livron, 1-4to 15
- L'hymne à la France.** 1er chant philodéonique de la fête de la France avec musique par Paul Buessard, 1-8 15
- Les petites merveilles,** comédie-vaudeville en deux actes avec musique 1-8 25
- La meuniere de moulin-mignon,** avec musique par W. Moreau, 1-8 25
- Coqueluche,** chanson nette comique pour jeune fille, avec musique par W. Moreau, 1-8 25
- Mes voisins,** mardi-gras en un acte, avec pantomines et chants, avec musique par A. Chatouillard, 1-8 25
- La jeune generation.** 3e chant philodéonique de la fête de famille avec musique par Paul Buessard, 1-8 25
- Jeannot Lagoulette.** chant parlé. Scène comique, 1-4to 25
- Adieux au Couvent,** chœurs et soli, pour distribution de prix, avec musique de A. Bernoin, 1-4to 40
- Les deux laitieres,** comédie-vaudeville (5 personnages) un acte, avec musique, 1-4to 25
- La petite cendrillon,** pièce en deux actes avec chœurs et couplets par A. Mars, 1-4to avec musique et accompagnement, 1-4to 50
-

Politesse et Savoir-Vivre

Vandepitte l'abbe. Petite civilité de l'enfant chrétien 1-32 cart	08
Baronne de Fresne. De l'usage et de la politesse dans le monde, 1-18	10
Nouveau manuel de politesse à l'usage de la jeunesse, par un ancien directeur, 1-18	10
L'Olivier Pauline. Manuel de politesse et de savoir-vivre, à l'usage des jeunes filles, 1-18 cart	10
Bourdon Madame. Politesse et savoir-vivre, 1-18	15
La vraie politesse et le Bon Ton à l'usage de tous ceux qui entrent dans la société, 1-18	25
Drohojovoska Csse. De la politesse au pensionnat, 1-18 cart	25
Verardi. Manuel du bon ton et de la politesse française, 1-18	20
Chantal J. B. J. de. Nouveau traité de civilité ou manuel méthodique des bienséances et usage reçus dans la société, 1-12 cartonné	25
Chantal J. B. J. de. La civilité des jeunes personnes, 1-12 cartonné	25
Robert Alexis. La sociabilité par l'école, ou traité de civilité et de sociabilité à l'usage des deux sexes, 1-12 cart.	25
Clement Jules. Traité de la politesse et du savoir-vivre, augmenté des devoirs des parrains et des marraines, des demoiselles et des garçons d'honneur, 1-12	30
La Fere de. Savoir-vivre. — Savoir parler. — Savoir écrire, à l'usage des jeunes gens, 1-12, reliure toile	40
Champeau R. P. Des bienséances sociales ou traité de politesse, 1-12	50
Raymond Em. La civilité non puérile mais honnête, 1-12	75
Dufaux Ermance. Le savoir-vivre dans la vie ordinaire et dans les cérémonies civiles et religieuses, 1-12	75

Liturgie Romaine

1894.

Editions Alfred Mame et Fils, à Tours.

Les éditions de livres liturgiques de la maison Mame se sont toujours fait remarquer par la correction de leurs textes, collationnés sur les éditions officielles de

Rome, par le choix des caractères, tous parfaitement lisibles et par la solidité du papier. Celles qui sont imprimées en noir et rouge se distinguent par la précision du réparaage des rubriques et par leur impression bien suivie dans un ton vif et uniforme.

Toutes ces éditions renferment les derniers offices concédés,

Missale Romanum

- Avec une belle gravure sur acier et des lettres ornées, par L. Hallez
Ces nouvelles éditions, revues avec le plus grand soin, sont approuvées par la Sacrée Congrégation des Rites.
- Edition 1-4to. mesurant $9\frac{1}{2} \times 12\frac{3}{4}$, imprimée en noir.
- | | |
|--|-------|
| Reliure, basanne, propre bordée, tranche marbrée | 5.00 |
| Chagrin noir, ornements à froid, tranche dorée | 6.25 |
| Même édition , imprimée en noir et rouge, reliure basane, propre bordée, tranche marbrée | 6.00 |
| Chagrin noir , ornements à froid, tranche dorée | 7.50 |
| Chagrin 1er choix , rouge ou grenat, ornements dorés, tr. dorée. | 10.00 |
| No. 143. Edition petit 1-4to, mesurant 8×11 imprimée en noir et rouge. | |
| Reliure chagrin noir, ornements à froid, tranche dorée | 5.50 |
| Chagrin 1er choix, rouge ornements dorés, tranche dorée | 7.50 |
| No. 102. Edition 1-8, mesurant 6×9 imprimée en noir et rouge | |
| Reliure basane, propre, bordée, tranche peignée | 3.50 |
| Missae pro defunctis e missali romano excerptae , nouvelle édition, 1-4to mesurant $9 \times 12\frac{3}{4}$ revue et approuvée par la Sacrée Congrégation des Rites, reliure basane noire, gaufrée à froid, tranche noire | 1.25 |

Horæ Diurnæ

- 1 volume 1-32, ornée d'une gravure sur acier, édition revue avec le plus grand soin imprimée en noir et rouge sur papier de Chine.
- | | |
|---|------|
| No. 91. Reliure chagrin gaufré à froid, tranche dorée | 1.00 |
| “ “ 1er choix, noir, “ “ | 1.50 |
| “ “ “ “ ornements dorés. | 1.75 |
-

Breviarium Romanum

4 volumes 1-18, mesurant 4 x 5½, chaque volume est orné d'une gravure sur acier.

No. 53. Edition sur papier blanc en noir et rouge.

Reiure chagrin gaufré à froid tr. dorée	4.50
“ “ 1er choix noir tr. dorée	6.00

No. 92. Même édition, sur papier blanc, imprimée en noir.

Reiure chagrin, ganflé à froid tr. dorée	3.50
--	------

Nouvelle édition 1-12, mesurant 5 x 7½, imprimée en noir et rouge, sur papier teinté, texte encadré d'un filet rouge.

Reiure chagrin, gaufré à froid, tr. dorée	8.50
“ “ 2o choix, noir tr. dorée	9.00
“ “ 1er “ “ “	10.75
“ “ 1er choix, couleur, reliure molle	12.00
“ “ 1er “ “ ornements dorés, tranche dorée	12.50

Toutes ces reliures, d'une grande élégance, sont solidement cousues sur nerfs.

Editions de Desclée, Lefebvre & Cie. Société Saint Jean L'Evangeliste.

Missale Romanum

No. 2. Edition petit in folio, mesurant 10 x 13¾. Très beau missel en noir et rouge avec encadrement, caractères très-lisibles, avec riche ornementation typographique, nombreuses vignettes et têtes de pages. 1894.

Chagrin rouge 1er choix, tranche et empreintes dorées, couture sur nerfs, dos souple.	17.00
---	-------

No 3. Edition, 1-4to, mesurant 9 x 12. Beau missel en noir et rouge avec encadrement et nombreuses vignette ; caractères très lisibles, illustré de cinq riches chromolithographies.

Reiure basane forte noire, tranche rouge	8.00
--	------

“ chagrin gaufré rouge, empreintes et tr. dorées	10.00
--	-------

“ chagrin noir, tr. dorée, croix sur plats	8.00
--	------

“ chagrin rouge, tr. eorée, croix dorée sur plats	10.50
---	-------

“ chagrin 1er choix, couleur, tr. rouge sous or, empreintes dorées sur les plats et le dos, dentelle dorée autour des grands chromos	13.00
--	-------

GRANGER FRÈRES, Libraires, Montréal.

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

12^{ME} ANNÉE. SAMEDI, 21 JUILLET 1894. VOL. XXIV, No 3

SOMMAIRE :

I. Extrait d'un calendrier perpétuel d'indulgences plénières. — II. Petit résumé de notions pratiques sur les indulgences. — III. A propos de notre calendrier des indulgences. — IV. St-Jean-Baptiste modèle du patriotisme. — V. Quelques détails sur les derniers moments de M. Sadi Carnot, Président de la République Française. — VI. Profession religieuse au couvent de Ste-Anne de Lachine. — VII. Les sauvages des missions du Nord-Ouest. — VIII Chronique du diocèse de St-Hyacinthe. — IX. Avis. — X. Aux prières.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Dimanche, 22. — Annonce de la fête de saint Jacques et de la solennité de sainte Anne.

Cathédrale. — Mercredi, 25. Ordination à 6 hrs ; Grand'messe pour les bienfaiteurs de l'Archevêché à 6 $\frac{3}{4}$ hrs.

Jeudi, 26, à 8 hrs. Ordination.

Vendredi, 27, Messe pour les pèlerins d'Uttica.

Sœurs Ste Croix. — Mercredi, 25, Profession religieuse.

Dimanche 22. — Solennité des Titulaires de St-Alexis, de St-Vincent de Paul à Montréal et à l'Isle Jésus, et de Ste-Marguerite du Lac Masson.

Les paroisses de St-Jacques à Montréal et à l'Achigan et celle de Ste-Béatrice font la Solennité de Ste-Anne le 22 juillet.

Dimanche, 29. — Fête du Titulaire de Ste-Béatrice, Solennité de ceux de Jacques à Montréal et à l'Achigan, de Ste-Anne à Montréal, à Varennes, à Ste-Anne du Bout de l'Île et à Ste-Anne des Plaines.

EXTRAIT D'UN

CALENDRIER PERPETUEL D'INDULGENCES PLENIERES

JUILLET

22. (1) **Ste Marie-Madeleine, penitente.**

ZÉLATEURS ET ZÉLATRICES DU CŒUR DE JÉSUS ; *conf., comm., (intent. spéc.), pr.*

(1) Le 22 également doivent être gagnées les indulg. de la solennité de Ste Anne (29), dans les deux paroisses du diocèse de Montréal dont l'église est

ARCHICONF. DU T. S. ET IMMAC. CŒUR DE MARIE ; *conf., comm.* —
Applic. aux déf.

24. S. Francois Solano, confesseur, du 1er ordre de S. Francois.

POUR TOUS LES FIDÈLES : *vis.* et *pr.* dans église de franciscains ;
— (Les tertiaires de S. François vivant en dehors des limites
municipales de la ville de Montréal, ou de tout autre lieu où
il n'y a pas d'église de franciscains, peuvent gagner cette indulg.
en visitant l'église paroiss. du lieu). *Conf., comm.*

25. S. Jacques le Majeur, Apotre.

ARCHICONF. DE S. JOSEPH, (Beauvais) ; *conf., comm., vis.* de chapelle
de la confr., *pr.* — Applic. aux déf.

Confr. de la Bonne-Mort, (jésuites) ; *conf., comm.* dans l'église de
confr., *pr.* — Applic. aux déf.

POSSESSION PIEUSE, D'OBJET (crucifix, médailles, statuettes ou
chapelet) QUI A REÇU LA BÉNÉDICTION APOSTOL. (2) ; *conf., comm., pr.*
aux intentions ordin. et pour autres besoins de l'Eglise. — Applic.
aux déf.

26. Ste Anne.

PATRONNE DE TOUT LE TERRITOIRE DES TROIS PROVINCES ECCLÉSIASTI-
QUES DE QUÉBEC, DE MONTRÉAL ET D'OTTAWA.

*Les indulgences accordées aux fidèles à l'occasion de cette fête sont
remises au jour de la solennité, le dimanche suivant la fête, le 29.*

29. Solennité de Ste Anne (3).

Pour tous les fidèles, *vis., pr.* dans église de carmes ou de carméli-
tes ; *conf., comm.* — (Dans les lieux — hors des limites municipales de
la ville de Montréal — où il n'y a pas d'église ou de chap. publ. de
l'ordre du Mont-Carmel, les confrères du scapul. (non les autres
fidèles) peuvent gagner cette indulgence en visitant l'église de la

dédiée à S. Jacques le Majeur, parce que dans ces deux églises la solennité
de sainte Anne a lieu le 22, afin d'y célébrer celle de saint Jacques le 29. Dans
ces deux lieux, les indulgences du 25 ne se gagneront que le jour de la solen-
nité de saint Jacques, le dimanche suivant la fête, le 29. (La même anticipa-
tion doit aussi être faite dans les paroisses de Ste-Marthe et de Ste-Béatrice,
dont la fête titulaire tombe le 29).

(2) Monseigneur de Montréal, en vertu d'un indult accorde pour la vie à
tout prêtre approuvé dans son diocèse, le pouvoir d'appliquer par un signe
de croix, cette bénédict. apostol. aux divers objets de piété qui réalisent les
conditions exigées pour la recevoir.

(3) Dans les lieux où l'église paroissiale est dédié à S. Jacques le Majeur (et
aussi à Ste-Marthe et à Ste-Béatrice) les indulgences de la solennité de sainte-
Anne sont anticipées avec la solennité elle-même au dim. préc., le 22.

confrérie du scapul.—ou, si cette confrérie n'est pas établie dans le lieu, l'église paroissiale).

Associat. des dames de Ste Anne, (dioc. de Montréal) (8) ; *conf.*, *comm.*, *vis.*, *pr.* — Applic. aux déf.

POUR TOUS LES FIDÈLES DES 3 PROV. ECCLESIAST. (*excepté ceux des diocèses de Montréal et de Valleyfield*) (4), qui ont l'habitude de communier une fois par mois et aux princip. fêtes ou solennités de N. S. (5), de la sainte Vierge (6), des apôtres (7), et à celle de saint Jean-Baptiste (24 juin) ; *conf.*, *comm.*, *pr.* — Applic. aux déf.

29. Dernier dimanche de chaque mois.

POUR TOUS LES FIDÈLES, ROSAIRE EN UNION AVEC D'AUTRES 3 FOIS PAR SEMAINE pendant le mois ; *conf.*, *comm.*, *vis.*, *pr.* — Applic. aux déf.

29. Dernier dimanche de juillet.

SCAPUL. IMMAC.-CONCEPT. ; *conf.*, *comm.*, *vis.*, *pr.* — Applic. aux déf.

Dans le cours du mois.

Ou l'un des sept-jours suivants (1-7 août), POUR TOUT FIDÈLE qui a fait *privément* chaque jour du mois quelque pieux exercice en l'honneur du Préc. Sang de Jésus, ou qui a assisté au moins dix fois dans le mois à un exercice *public* dans une église ou chap. publ. ; *conf.*, *comm.*, *vis.*, *pr.* — Applic. aux déf.

J. S.

(4) Cette indulgence est accordée pour la fête patronale du lieu (paroisse, diocèse, royaume). Dans les diocèses de Montréal et de Valleyfield, elle se gagne le jour de la fête patronale *diocésaine* (S. Nom de Marie), mais dans tout le reste des trois provinces elle ne peut se gagner que le jour de la fête (ou plutôt solennité) de sainte Anne, patronne *provinciale*.

(5) Les fêtes principales de Notre-Seigneur sont : Noël, Circoncision, Epiphanie, Pâques, Ascension et Fête-Dieu.

(6) Par principales fêtes de la sainte Vierge on comprend seulement : l'Immaculée-Conception, la Nativité, l'Annonciation, la Purification et l'Assomption.

(7) Elles sont célébrées les 24 ou 25 février, 1 mai, 29 juin, 25 juillet, 24 août, 21 sept., 28 oct., 30 nov., 21 et 27 déc.

(8) Les associations de dames de sainte Anne canoniquement érigées dans le diocèse de Montréal, jouissent, par un indult de 1841, de quatre indulg. plénières par an, en des jours qui devaient être désignés par l'évêque. — Dans les lieux où la fête de sainte Anne a été désignée pour l'une de ces indulgences, les associées la gagnent le jour de la solennité aux conditions mentionnées ici.

PETIT RESUME

DE

Notions pratiques sur les indulgences

(Suite).

Le temps accordé pour gagner une indulgence plénière ou partielle, s'il n'est pas autrement délimité dans l'indult de concession, est celui du jour naturel tout entier, et s'étend par conséquent de minuit à minuit. Cependant un certain nombre d'indulgences (plusieurs de la confrérie du Rosaire) peuvent être gagnées dès la veille, à l'heure à laquelle on a coutume de réciter communément les vêpres en public. Dans ce cas l'indulgence ne se termine pas à minuit, mais au coucher du soleil (ou plutôt à la fin du crépuscule), le lendemain. Cette exception sera toujours indiquée au CALENDRIER par les mots 1 *vêpres* (ou 1 *v.*) à la suite du mot *visite (vis)*.

Quoique les conditions exigées pour une indulgence plénière soient ordinairement exprimées de cette manière, "une indulgence plénière à tous les fidèles qui vraiment repentants, confessés et communiés, visiteront une église ou oratoire public, et y prieront selon l'intention du Souverain Pontife... « l'ordre à suivre dans l'accomplissement de ces diverses conditions est toujours indifférent. On peut donc à volonté faire, avant ou après la communion, les prières exigées.

Indulgence transférée.—L'indulgence se gagne en général le jour même pour lequel elle a été accordée. Même lorsque, en certaines années, une fête (office et messe) empêchée en son jour par ex. à cause d'un dimanche privilégié, de la semaine sainte, de l'octave de Pâques, de la Pentecôte, etc., est remise (*translation accidentelle*) à un autre jour, les indulgences ne suivent pas l'office, et demeurent à leur propre jour. Toutefois quand une fête empêchée perpétuellement en son jour, est définitivement fixée en un autre (*translation perpétuelle*), les indulgences accordées en considération de cette fête sont remises avec elle, et ne peuvent plus se gagner à l'ancien jour.

Un autre cas plus fréquent de translation d'indulgence est celui où l'on fait, en un dimanche, la solennité et la pompe extérieure d'une fête qui tombe en un jour ouvrier. Dans cette province les indulgences accordées à tous les fidèles (non celles concédées à des ordres religieux ou à des communautés), pour les fêtes de la Purification de la Ste Vierge (2 fév.), (et dans les maisons d'éducation, du diocèse de Montréal seulement, de St Thomas d'Aquin, 7 mars), de St Joseph (19 mars), de l'Annonciation de la Ste Vierge (25 mars), de la Fête-Dieu, du Sacré-Cœur de Jésus, de St Jean-Baptiste (24 juin), des SS. Pierre et Paul, (29

juin), de Ste Anne (26 juillet), de l'Assomption de la Ste Vierge, (15 août), de la Nativité de la Ste Vierge, (8 sept.,) de St Michel (29 sept.), enfin celles du titulaire d'une église paroissiale, sont remises au dimanche où l'on fait la solennité de ces fêtes,—et les indulgences accordées en considération de ces fêtes pour tous les fidèles, ne peuvent pas être gagnées le jour de la fête.

Ainsi sauf ces deux cas (translation perpétuelle d'une fête, et solennité d'une fête remise à un dimanche,) les indulgences se gagnent toujours au jour auquel elles ont été fixées par celui qui les a accordées.

II.—CONDITIONS EXIGÉES POUR LE GAIN DES INDULGENCES.

Les conditions *générales* pour gagner une indulgence sont :

L'état de grâce,—au moins lorsque l'on accomplit la dernière des œuvres ou conditions prescrites pour le gain de l'indulgence; aussi celui qui veut gagner une indulgence, *doit-il* absolument recouvrer cet heureux état, s'il est en péché mortel. Lorsque l'indulgence à gagner n'est que partielle (et que d'ailleurs elle n'exige pas la confession), il *suffit* rigoureusement de faire un acte de contrition parfaite, avec le désir de se confesser; mais lorsqu'il s'agit de gagner une indulgence plénière, il *faut* absolument recevoir le sacrement de Pénitence.

L'intention.—L'intention (*actuelle*) de gagner une indulgence au moment où l'on accomplit l'œuvre exigée, quoique préférable n'est pas nécessaire. L'intention (*virtuelle ou habituelle*) qu'on a eue précédemment et qui n'a pas été révoquée, suffit. Il est donc bon d'avoir chaque matin, l'intention de gagner toutes les indulgences qui se rencontrent dans la journée; il ne restera qu'à accomplir fidèlement les autres conditions (qui pour les indulgences partielles se réduisent ordinairement à réciter une prière, ou à accomplir une bonne œuvre).

L'accomplissement exact des conditions.—Si par suite d'un obstacle insurmontable ou par erreur, on omet en totalité ou en grande partie (par exemple une station dans le chemin de la croix), une œuvre prescrite, ou une des conditions déterminées de temps, de lieu, etc., l'on ne gagne pas l'indulgence (à moins d'avoir obtenu dispense ou commutation). Mais si l'on n'omet qu'une partie très légère des œuvres exigées, par exemple un ou deux *ave* dans un chapelet, l'on n'est pas privé de l'indulgence. Ainsi, lorsqu'une indulgence plénière peut être gagnée une fois le mois, ou l'année, par ceux qui accomplissent telle ou telle pratique de piété, il faut pour la gagner avoir *réellement* rempli cette condition pendant trente jours de suite, ou pendant douze mois consécutifs.

J. S.

(A suivre).

A PROPOS DE NOTRE CALENDRIER DES INDULGENCES

Nous lisons dans la *Croix* de Montréal :

Nous recommandons à nos lecteurs d'une manière toute spéciale une publication fort intéressante pour les catholiques faite actuellement dans la *Semaine Religieuse* de Montréal. Il s'agit d'un calendrier des indulgences mises par l'Eglise à la disposition des fidèles. C'est le plus précieux des renseignements qui puisse leur être donné. Ce calendrier paraît dans chaque numéro de la *Semaine Religieuse* et permet de suivre exactement la longue liste des inépuisables trésors offerts à notre piété. Nous serions bien coupables, si nous n'y allions puiser à pleines mains.

Il nous manquait un guide pour découvrir toutes ces richesses. L'auteur du calendrier des indulgences a fait un travail considérable pour énumérer les conditions imposées et renseigner exactement les fidèles sur ces faveurs inestimables. Aussi devons-nous lui être très reconnaissant d'avoir consacré à ce *vade-mecum* du catholique un long temps qui ne sera pas perdu pour le bien des âmes. Il ne suffit pas de lui témoigner des remerciements mérités, il faut mettre à profit son travail et son dévouement et nous efforcer de gagner ces indulgences dont il nous signale les fécondes richesses, mises par l'Eglise à notre disposition.

Le calendrier dont nous parlons sera de la plus grande utilité et nous le recommandons à l'attention de nos lecteurs.

Nous remercions la *Croix* de Montréal de cette appréciation aussi flatteuse que bien méritée.

Celui qui a bien voulu se charger de dresser chaque semaine ce petit calendrier des indulgences plénières, un jeune prêtre du diocèse de Montréal, dont le zèle pour ce genre d'études n'est un secret pour personne, trouvera sans doute dans l'article que nous venons de reproduire plus d'un motif à continuer son œuvre malgré le temps, les fatigues et les nombreuses recherches qu'elle doit lui imposer.

L'apparition du « Calendrier des Indulgences » a été saluée avec bonheur par toutes les communautés religieuses et par un bon nombre de personnes pieuses.

Tous les curés de la province se feront un devoir de l'annoncer du haut de la chaire et de l'expliquer aux fidèles, imitant en cela l'exemple de plusieurs de leurs confrères de la ville et de la campagne. Ce serait un bon moyen d'engager les âmes à profiter des richesses spirituelles de l'Eglise et une excellente manière de venir au secours de ceux qui souffrent dans le purgatoire.

A tous nos lecteurs, et plus spécialement à ceux qui n'auraient pas saisi de prime abord l'ordonnance du Calendrier, nous recommandons la lecture attentive du petit traité sur les indulgences qui l'accompagne et qui, dans la pensée même de l'auteur, est destiné à en faciliter l'intelligence.

ST-JEAN-BAPTISTE MODELE DU PATRIOTISME

Nous donnons, sous ce titre, un fragment du sermon prononcé à l'église St-Joseph, le 8 juillet dernier, par M. l'abbé G. Bourassa, vicaire de cette paroisse, à l'occasion de la bénédiction de deux statues.

« Remontez dix-huit siècles. Allez au désert, en Judée, près du Jourdain.

C'est une eau sainte. L'arche d'alliance l'a traversée aux jours de Josué entre ses flots repliés pour vénérer son passage. Les patriarches blanchis ont poussé leur troupeaux le long de ses bords. Les prophètes ont fait vibrer leurs ardentes paroles sur ses ondes rapides, et, un jour, Elie, le plus merveilleux d'entre eux, le guide d'Israël pendant si longtemps, fut enlevé de sa rive vers le ciel en un char de feu, laissant à son disciple Eliée son manteau avec son double esprit.

Or, sur cette même rive, neuf siècles après lui, surgit un autre homme portant en lui la vertu d'Elie.

Austère comme lui, sa nourriture se composait de miel sauvage et de sauterelles du désert ; l'eau du torrent étanchait sa soif ; une peau de chameau couvrait sa nudité ; l'antre d'un rocher abritait sa longue prière et son court sommeil. Dès l'adolescence, poussé par l'Esprit qui devait conduire Jésus au désert, il s'était enfoncé dans le silence et l'ombre d'une vallée solitaire, pour épargner la profanation d'inutiles discours à sa langue appelée à annoncer le Messie.

Vers trente ans, il quitta sa retraite et descendit au bord du fleuve, pour révéler à Jérusalem et au pays, accourus à son étrange et puissante parole, le baptême de pénitence et l'approche du Messie promis.

Aux pharisiens, il prêchait la nécessité du repentir pour échapper à la colère de Dieu irrité contre leur hypocrisie ; aux publicains, le fidèle accomplissement de leur mandat ; aux soldats il défendait la rapine et la calomnie et recommandait d'être satisfaits de leur solde ; à tous il prescrivait l'aumône de la charité et prédisait à toute chair le prochain salut de Dieu.

Un jour, sa main baptisa le Christ en présence de la multitude, et son humilité, qui repoussait cet honneur, proclamait en toutes

circonstances, qu'il n'était pas digne de dénouer le cordon de la chaussure du Maître, qu'il devait s'amoindrir et s'effacer devant Lui, que Celui-là était l'agneau de Dieu qui seul enlève le péché du monde, et que lui-même n'était, suivant la parole d'Isaïe, que la voix qui crie dans le désert : « Préparez le chemin au Seigneur et redressez ses sentiers : toute vallée sera comblée et toute éminence aplanie ; les voies tortueuses se redresseront et les chemins raboteux s'adouciront. Toute chair verra le salut de Dieu ! »

Puis à quelque temps de là, il fut jeté en prison par le tétraque Hérode, pour lui avoir reproché son inceste public ; il fut décapité sur le désir d'une femme adultère ; sa tête sanglante fut servie sur un plat à la jeune danseuse dont le pas lascif venait d'arracher ce crime à la sensuelle indolence du royal convive, et sa langue d'or, son incorruptible langue, fut percée à coup d'aiguilles par la main blanche et fine dont il avait flétri les séductions.

Ainsi périt, mes frères, pour n'avoir pas su refuser au trône la vérité qu'il prodiguait à la foule, celui que Jésus avait, un jour, proclamé prophète et plus que prophète, l'ange qui marchait devant son visage et si grand qu'aucun fils de femme n'avait encore atteint à sa taille.

Recueillez-vous un instant et demandez à vos consciences si la parole et la vie de cet homme n'ont pas été une grande et forte leçon de patriotisme et de vertus civiques.

Sa vie courte et pleine, il l'a consacrée tout entière à mener sa patrie vers ce Messie dont la venue résumait tout son passé, toute son espérance, toute sa gloire, toute sa destinée. Sa mission publique, il l'a préparée par des années de recueillement, de prière, de pénitence, d'étude et de réflexion. Il a appuyé et rehaussé son infatigable parole du prestige et de l'autorité d'une irréprochable vie. Il a sacrifié, à son dévouement aux âmes et aux peuples, son repos, ses aises, ses préoccupations de fortune et d'ambition personnelles. Il a dit la vérité à tous, grands et petits, riches et pauvres, puissants et misérables, avec force, avec courage, avec constance, avec héroïsme. Il a payé de son sang la vaillance et la liberté de son zèle et de sa sincérité. Il a été prophète, apôtre, et martyr, et certes, après Jésus et sur son propre témoignage, je ne sache pas que l'histoire nous ait offert ni plus haute vie ni plus grand caractère.

Or, ces vertus publiques qui furent les siennes, doivent être aussi les vôtres : car non-seulement il vous les prêcha comme

prophète, mais il vous les enseigne activement comme modèle et comme patron, et le devoir de l'imitation s'allie ici pour vous à celui de la foi et de la docilité.

Ce qu'il a dit est vrai; ce qu'il a fait, est bon; et si vous devez aller à Joseph, comme au modèle de la vie et des vertus domestiques, vous devez aller à Jean, comme au modèle de la vie et des vertus civiques.

Vous devez y aller comme chrétien: c'est le commun devoir des chrétiens de tous les temps et de tous les lieux; mais vous devez y aller surtout comme chrétiens de sang français, établis sur la terre d'Amérique.

Car depuis trois siècles, j'entends sur les bords d'un autre fleuve et sous le ciel d'une autre terre, une voix, criant, comme jadis au bord du Jourdain: « Préparez le chemin du Seigneur! » Et j'entends du ciel, répondant à la voix de la terre, une autre voix qui dit: « Voici que j'envoie mon ange devant ton visage, pour frayer la voie à tes pas! » La parole de la terre, c'est la vôtre, c'est la nôtre, peuple français et catholique du Canada. La voix du ciel, c'est celle du Père éternel, disant à son Christ: « Je t'ai donné les nations en héritage. Je t'ai donné là-bas, pour accomplir tes gestes et porter ta parole au vieux monde, la voix de la France, qui est ta fille aînée; je te donne ici pour accomplir tes œuvres et porter ta parole au nouveau-monde la voix de cette fille de France dont j'ai déposé le berceau sur la rive du Saint-Laurent. »

Voix de Dieu parlant à la Nouvelle-France, voix de la Nouvelle-France répondant à Dieu et à son Christ, voilà, mes frères, la mission, la vocation, la destinée providentielle de notre peuple en cette terre d'Amérique! Aveugle, celui d'entre nous qui ne la verrait pas! Malheureux, qui ne s'en réjouirait et ne s'en glorifierait pas! Lâche et traître, qui n'y participerait pas!

Le Christ vous parle à l'oreille par l'enseignement de son Eglise et la suprême direction de ses ministres; il vous parle au cœur par les lumières et les mouvements divers que l'Esprit Saint multiplie dans les âmes de bonne volonté, pour les conduire à leur fin éternelle en même temps qu'à leur commune fin temporelle. Répondez généreusement et docilement à cette direction souveraine de l'Eglise comme à cette direction intime de l'Esprit du Christ.

Cet Esprit qui a fait la force et la grandeur de Jean le Précurseur, fera aussi la force et la grandeur du peuple précurseur du Christ que nous sommes nous-mêmes.

Là gît le secret de notre gloire présente et à venir, de l'œuvre nationale que nous devons accomplir ici-bas.

Canadiens-français, mes frères par le sang et par la foi, demandez aux vertus et aux traditions de nos aïeux le secret de rester fortement unis entre vous, en Dieu et à Dieu, par l'Église.

Comprenez la vie publique comme une tâche ardue et noble où chacun apporte sa part de dévouement et d'abnégation personnels pour le bien et la grandeur de tous : non comme une spéculation où chacun aligne son calcul d'ambition et de lucre personnels pour la méconnaissance et l'exclusion des droits et de la grandeur d'autrui. Voyez dans les charges publiques un moyen d'honorer Dieu en servant vos frères : non pas le terme d'une voie tortueuse ou violente qui mène à la gloire ou à la fortune par la fraude, le mensonge, la calomnie, la trahison, la vénalité, l'achat des consciences, le parjure et l'intempérance.

Mettez sur vos poitrines, bien au-dessus de la cocarde rouge ou bleue, — et volontiers sans elle ! — la croix, signe éternel du chrétien, la croix, signe antique du Canadien-français !

Soyez chrétiens et catholiques dans les assemblées publiques et dans les relations officielles, comme vous savez l'être encore, au moins en très grand nombre, au foyer domestique et sur les dalles de vos temples.

Et, ce faisant, vous accomplirez tout votre devoir civique, et vous imiterez Jean, notre sublime patron, et vous apporterez, chacun votre note, éclatante ou douce, dans l'hymne qui, tous les jours, doit monter des bords du Saint-Laurent, chantant au Christ et au Père, avec l'accent d'une forte et grandiose prière : « Je suis la voix qui crie : Préparez le chemin du Seigneur. Abaissez les sommets orgueilleux et comblez les abîmes pervers ! »

QUELQUES DETAILS SUR LES DERNIERS MOMENTS DE M. SADI GARNOT,

Président de la République Française

La *Nouvelle Bourgogne* a reçu d'un de ses correspondants les détails suivants inédits sur les derniers moments de M. Carnot :

Lyon, 28 juin.

« Voici, puisés à la source la plus sûre, quelques renseignements qui intéresseront vos lecteurs, car ils sont encore inédits.

Chacun s'est demandé qui donc avait fait prévenir si promptement Mgr l'archevêque de l'assassinat du président.

Ce n'est point quelqu'un de l'entourage, mais bien un catholique fervent, M. B..., qui ayant vu de son balcon l'assassin frapper Carnot, a eu la magnifique pensée d'aller incontinent avertir Monseigneur. Pendant la foule, il se jeta dans une voiture, et quelques minutes après, il était à l'archevêché.

Sans perdre un instant, Monseigneur prit place dans cette voiture et se fit conduire à la préfecture où agonisait le président. Il fut introduit immédiatement. A sa vue M. Carnot lui dit : « Monseigneur, donnez-moi votre bénédiction. »

— « C'est mieux encore que je vous apporte, monsieur le président, votre état est grave, et je viens à vous pour vous apporter l'absolution... »

Les médecins se retirèrent et laissèrent seul à seul le mourant et celui qui, spolié par lui, venait avec toute la grandeur d'un Chrysostome lui offrir le pardon du ciel.

Quelques minutes après, les médecins rentraient, et commençaient cette opération qui devait rester sans résultat. C'est alors que l'archevêque a administré l'Extrême-Onction à M. Carnot.

La personne présente à cette scène sublime et lugubre m'a ajouté que Mgr Coullié a été reçu par les ministres présents avec les plus grands égards. Tous étaient émus, la plupart s'agenouillèrent pendant les onctions saintes, et ceux qui restèrent debout inclinaient respectueusement la tête dans une chrétienne attitude. Au *Pater*, que Monseigneur récita, beaucoup répondirent à haute voix. Et après la cérémonie M. Burdeau s'approchant du prélat lui dit : « Monseigneur, quel enseignement ! »

* * *

Les informations du correspondant de la *Nouvelle Bourgogne* ont été confirmées par Mgr Coullié, archevêque de Lyon, dans une lettre relative à la mort du Président de la République, qu'il vient d'adresser à ses diocésains. Nous en extrayons le passage suivant :

« Vous comprendrez notre émotion, lorsqu'il nous fut donné d'approcher M. le Président sur son lit de douleur. Il se montra reconnaissant de notre démarche et nous serra la main ; il répon-

dit à notre voix et reçut en pleine connaissance les premiers secours de notre ministère sacré que nous achevâmes de remplir, quelques instants après, sur l'avertissement des médecins qui avaient épuisé toutes les ressources de leur art.

« Dieu a permis qu'un cercle d'amis et de serviteurs dévoués de sa maison, ainsi que les autorités de notre ville, assistassent en priant à son dernier soupir. »

* * *

Trop souvent, par une conception erronée de ce qu'il croyait son devoir de président, M. Carnot affectait de ne pas connaître la mission et la grandeur de la religion de son enfance ; mais elle était respectée et pratiquée dans sa famille, autour de lui, jusque dans ce palais de l'Elysée, où le curé de la paroisse, M. Le Rebour, recevait toujours un accueil respectueux et même bienveillant, où M. Carnot a eu le mérite de faire célébrer de nouveau la sainte messe pour la remise de la barette aux cardinaux français.

On assure que Mme Carnot, aussitôt informée de l'attentat, aurait expédié de Paris un télégramme conçu en termes énergiques, exprimant sa volonté absolue que toutes facilités fussent données à son mari pour recevoir, en cas de besoin, les derniers sacrements. Grâce à cet ordre sans réplique, Mgr Coullié a été admis sans difficulté auprès du Président de la République mourant, et a pu lui donner les secours de son ministère.

* * *

Cette mort imprévue et cette suprême réparation d'une vie publiquement indifférente vis-à-vis de Dieu et de l'Eglise, voilà des faits qui feront réfléchir ! En les annonçant à ses lecteurs, l'*Univers* de Paris les fait suivre de judicieuses remarques. A notre tour nous livrons ces observations à l'attentive méditation de nos lecteurs.

« En face de la mort, M. Carnot a cessé d'être le président neutre d'une République incroyante. Jamais depuis qu'il a occupé le premier poste de l'Etat, il n'avait mis le pied dans une église ; jamais il n'avait prononcé une parole indiquant chez lui l'idée de Dieu.

« Dieu, en sa miséricorde, lui a laissé le temps de se reconnaître. Victime d'un horrible attentat, M. Carnot a pu donner, au moment suprême, heureusement pour lui et pour notre pays, un noble et solennel démenti à tout son passé de président.

« Il allait mourir, les petits calculs de l'ambition ne pesaient plus rien. L'heure était décisive ; l'éternité s'ouvrait. Il a demandé le prêtre ; il s'est confessé ; il a reçu en pleine connaissance, des mains du primat des Gaules, le sacrement rédempteur de l'Extrême-Onction.

« L'historien Mézerai, qui avait jusqu'à ses derniers jours vécu en athée, finissant en chrétien, disait à ses amis : « *Souvenez-vous que Mézerai mourant est plus digne de créance que Mézerai en santé.* » On peut espérer que la foule lisant les détails de la mort chrétienne du chef de l'Etat, fera une réflexion analogue.

« Elle avait vu, cette foule, M. Carnot se conduire publiquement en homme qui ne connaît pas Dieu, qui se passe du prêtre, qui juge l'Eglise une institution inutile et les églises d'inutiles monuments. Ce déplorable exemple, venant de si haut, avait dû la frapper. La foule est portée à l'imitation. Combien ont cru devoir faire comme le président de la République ?

« L'exemple de la mort réparera, nous l'espérons, l'exemple de la vie. En recevant les derniers sacrements M. Carnot a réparé publiquement son erreur publique. On le saura jusque dans le dernier village. L'impression sera profonde et salutaire. Lorsqu'on tient à bien mourir, on ne meurt pas sans prêtre, et les enseignements de l'Eglise doivent être écoutés. Frappé comme chef d'Etat, mourant en chef d'Etat, M. Carnot laisse au peuple français cette leçon. »

* * *

« Bien que les francs-maçons forment une société secrète, dit la *Semaine Religieuse* de Cambrai, le *Journal officiel* leur avait pourtant assigné une place dans le convoi de M. Carnot.

Mais il paraît que la volonté expresse de Mme Carnot a pu les évincer presque absolument. Leurs couronnes, dont une insultante pour la mémoire du Président, ont cependant paru dans le cortège.

A un moment, ils ont tenté un suprême effort et voyant les grilles du Panthéon ouvertes pour les invités de marque, ils ont voulu, eux aussi, gravir les degrés et imposer sans doute l'audition de leurs batteries de deuil au dernier moment.

Assurément il eussent réussi, si la consigne avait été moins formelle.

Les officiers qui veillaient sur leurs faits et gestes ont, à l'heure voulue, deviné leur intention, et c'est presque à coups de plat de

sabre qu'il les ont rejetés dans les groupes insignifiants du cortège, d'où ils ne devaient point sortir.

L'incident a un caractère assez intéressant, à notre avis, pour le mettre en particulière valeur. »

PROFESSION RELIGIEUSE AU COUVENT DE STE-ANNE DE LACHINE

Jeudi, le 12 du présent, Monsieur le chanoine Bruchési, Supérieur de la Communauté des Sœurs de Sainte-Anne, a reçu les vœux de Religion de Melle Régina Richard dite Sœur Marie Marguerite de la Croix, Denise Lefebvre dite Sœur Marie Angéline, Ida Adams dite Sœur Marie Louis de Jésus, Georgiana Chaput dite Sœur Marie Thérèse de la Croix, Marie Rose Foisy dite Sœur Marie Arcade, Louisa Durocher dite Sœur Marie Rodolphe, Marie-Anne Delorme dite Sœur Marie Osias, Emma Guérard dite Sœur Marie Apolline, Odile Laporte dite Sœur Marie Octavien, Anna Favreau dite Sœur Marie Rose-Anna, Suzanne Aubin dite Sœur Marie Florestine, Dorilda Laferrière dite Sœur Marie Régis, Marie Comtois dite Sœur Marie Robert, Emilia Savoie dite Sœur Marie Clothilde, Opalma Denis dite Sœur Marie Jean d'Avila, MÉRILDA Forest dite Sœur Marie Adalberge, Anna Laforest dite Sœur Marie Euphrosine, Séraphine Carrière dite Sœur Marie Rodrigue, Amélia Fafard dite Sœur Marie Hombeline, Adrienne Ethier dite Sœur Marie Madeleine du Calvaire, Maria L'Ecuyer dite Sœur Marie Léopoldine, Martina Brizard dite Sœur Marie Martine, Elisabeth Labossière dite Sœur Marie Osithe, Maria Martin dite Sœur Marie Fortunate, Marie-Louise Gareau dite Sœur Marie Adolphe, Rose Hadd dite Sœur Marie Paula. Le sermon de circonstance a été donné par Monsieur E. A. Latulipe, Chapelain de la communauté.

Etaient présents : le Révérend N. Piché, curé de Lachine, le Révérend Père Lefebvre, Provincial des Oblats, le Révérend Père Desjardins, O. M. I., Monsieur l'abbé G. Dugas de Ste-Anne des Plaines, Monsieur J. B. Chaput, curé de Châteauguay, Monsieur G. Forbes, curé du Sault St-Louis, Monsieur J. A. Bertrand chapelain de la Providence, Monsieur A. Mandeville, vicaire à Lachine, Monsieur J. O. Cabana, Monsieur J. P. Bourget, vicaire de St-Régis, Monsieur Descaries, diacre, Monsieur D. Lalanne sous-diacre, Monsieur F. G. Caisse, minoré.

LES SAUVAGES DES MISSIONS DU NORD-OUEST

La *Semaine Religieuse* a rapporté en détail, en 1892, la magnifique démonstration religieuse à laquelle avait donné lieu, dans les missions du Nord-Ouest, à Kamloops, la visite de plusieurs prélats du Canada, sous la conduite du regretté Mgr Taché.

Un certain nombre de prêtres et de laïques accompagnaient. Nos Seigneurs les évêques.

Cette année, à l'occasion du passage du R. P. Soulier, supérieur-général des oblats, dans ces régions éloignées, les sauvages qui entourent la mission Ste-Marie, Colombie Britannique, ont voulu souhaiter la bienvenue à la " grande robe noire." Le R. P. Lacombe, O. M. I., qui était du reste l'organisateur de l'excursion épiscopale de 1892, dirigeait encore, avec l'entrain extraordinaire qu'on lui connaît, la visite du supérieur-général de son ordre.

Mgr Durieu, évêque de New Westminster, C. B., assistait à cette réunion des sauvages à Ste-Marie, ainsi que le P. Antoine, O.M.I. « Il faut, dit le Père Lacombe dans quelques notes de ce voyage, écrites au jour le jour et publiées par la *Croix*, il faut voir la piété profonde de ces enfants des forêts. » Le premier juillet, avait lieu la grande procession qui devait terminer le congrès catholique des sauvages convertis. « Le matin, c'est la communion générale qui a lieu à différentes messes, dans les tentes-chapelles ; plus de 1500 ont reçu la sainte communion. Avec une tendre dévotion et les signes de la foi la plus vive, les communiant ont montré à nouveau, leur attachement à la sainte Eucharistie, qu'ils ont appris à aimer depuis qu'ils ont connu Jésus fait homme pour nous.

C'est à 2 heures après-midi qu'est fixée la procession du T. S. Sacrement. Tout est prêt, avec impatience on attend le signal du départ.

« Vos processions de la Fête-Dieu, ajoute le P. Lacombe, dans votre Canada civilisé sont, sans doute, plus grandioses par la richesse des ornements et des décorations, par vos chants et musiques plus scientifiques et plus étudiés, mais vous n'avez rien pour surpasser la foi, l'entrain et l'enthousiasme des sauvages catholiques de la Colombie.....

« Pendant le long parcours de la procession, vous entendez de tous côtés des airs d'hymnes et de cantiques dont les échos vont se perdre au loin. Les fleurs de la forêt sont répandues à profusion devant le T. S. Sacrement, entouré d'une garde d'honneur...

« Nous conserverons longtemps, dit encore le vaillant missionnaire, le souvenir du spectacle et des scènes touchantes dont nous avons été témoins à cette mission de Ste-Marie de la Colombie, sur les bords si pittoresques de la Grande Rivière. En vous disant adieu, nous sommes heureux de répéter que vous nous avez fait du bien. »

Ces exemples de foi méritaient d'être signalés à nos lecteurs et nous sommes persuadés qu'ils trouveront satisfaction et profit à en prendre connaissance, car ils constatent combien l'Eglise catholique est florissante parmi les peuplades sauvages de ces contrées lointaines.

CHRONIQUE DU DIOCESE DE ST-HYACINTHE

Quarante-Heures. — Le 23 juillet, à St-Thomas d'Aquin ; le 26, à St-André d'Acton.

Pèlerinages. — Depuis quelques semaines, il s'est déjà fait trois pèlerinages du diocèse de St-Hyacinthe au sanctuaire vénérable de Beaupré. — La bonne Ste Anne a béni les pèlerins dont le pieux voyage s'est accompli dans les meilleures conditions possibles et avec une remarquable piété. — Monseigneur l'évêque de Druzipara accompagnait, dimanche dernier, le pèlerinage de St-Hyacinthe.

A la Cathédrale. — Hier, ont commencé à la Cathédrale les exercices de la neuvaine préparatoire à la solennité de Ste Anne. Il y a sermon à chacun de ces exercices qui se font dans la soirée.

A V I S

Monsieur l'administrateur de la SEMAINE RELIGIEUSE donne avis aux abonnés résidant dans la ville que le paiement de l'abonnement de l'année courante doit se faire pendant les mois de juillet et d'août à son bureau, à l'archevêché de Montréal.

Les comptes non réglés à temps seront remis entre les mains d'un collecteur.

AUX PRIERES

L'hon. William-Henry Chaffers, sénateur, St-Hyacinthe.
 Marie Albina Roy, épouse du Dr Berthiaume St-Télesphore.
 Elie Savignac, épouse de Jean-Baptiste Rémillard, Hull P. Q.

TOUSSEZ-VOUS ?

**Depuis une journée, une semaine, un mois,
un an, plusieurs années**

**Ce qui a soulagé des citoyens de Montréal
bien connus vous soulagera**

Mme Jos. Chapleau, 465 rue Jacques-Cartier, dit : Mon enfant âgé de cinq ans souffrait d'une forte attaque de coqueluche. Trois bouteilles de 25c du Sirop de Térébenthine du Dr Laviolette l'ont complètement guéri. J'ai la plus grande confiance dans ce remède merveilleux.

R. J. Smith, 177 rue Quesnel, Ste Cunégonde, dit : J'ai fait usage du Sirop de Térébenthine du Dr Laviolette pour toux, rhumes et maladies de poumons dans ma famille; ce remède m'a d'abord été recommandé par une de mes voisines ; je n'hésite pas à le proclamer le remède le plus efficace dont je me sois jamais servi. Je l'ai recommandé à mes confrères ouvriers au C. P. R. et tous en font les plus grands éloges.

M. E. Marsh, 1487 rue St Jacques, Ste-Cunégonde, dit : Je puis recommander hautement le Sirop de Térébenthine du Dr Laviolette pour toux et rhumes en général : J'en ait fait usage dans ma famille et il m'a procuré les résultats les plus favorables donnant une guérison complète et prompte dans chaque cas.

Mme Francœur, 1565 rue St-Jacques Ste-Cunégonde, dit : J'ai fait usage du Sirop de Térébenthine du Dr Laviolette dans ma famille pour toux et rhumes. C'est le meilleur remède et plus efficace dont je me sois jamais servi.

Les Religieuses du Couvent de Ste-Anne, Ste-Cunégonde, disent : Nous avons fait usage du Sirop de Térébenthine du Dr Laviolette et ce remède nous a toujours donné la plus grande satisfaction.

Propriétaire : J. G. LAVIOLETTE, M. D.

232 & 234, rue St-Paul, Montréal.

A. PALASCIO MARCHAND DE FER En Gros et en Détail

Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Eglises, Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour menuisiers, Charpentiers, Meubliers, etc., une spécialité.

390 RUE ST-JACQUES, 390.

“ **AU BON MARCHÉ** ”

Maison Valiquette & Valiquette

ETABLIE EN 1870

Importateurs de Marchandises Françaises Anglaises
et Américaines

TAPIS ET FOURNITURES DE MAISON

Spécialités

PRELARTS : 4, 6 A 8 VERGES DE LARGE

Nous achetons nos Marchandises en Fabrique et nous
détaillons au prix du Gros.

1883 A 1885, RUE NOTRE-DAME

En face du block Balmoral.

MONTREAL.

LUCIEN BENOIT **Sculpteur et Doreur**

200 et 202, rue JACQUES-CARTIER, Montréal.

A fait la sculpture, la dorure et les bancs de la Cathédrale de Montréal, aussi l'ameublement de la sacristie, les autels, la chaire de la Cathédrale de Pembroke, ainsi que la sculpture des églises de Joliette, de Ste-Thérèse, de St-Léonard de Port-Maurice et de celle du Sacré-Cœur à Ottawa, etc., etc., etc.

J. B. PILON & FILS, ENTREPRENEURS DE POMPES FUNEBRES

ETABLI EN 1879

Glacieres, Embaumage, et
voitures doubles, une spécialité.

2517 rue Notre-Dame

Entre les rues St-Martin et des
Seigneurs, Montréal

TELEPHONE BELL 8307



ARCAND FRERES

Marchands de Nouveautés

Un seul Prix

Seuls dépositaires pour le Canada des **TOILES HY-
GIENIQUES** de l'abbé **KNEIPP**.

111 RUE ST-LAURENT, coin de la rue Lagachetiere,
MONTREAL



Perrault, Mesnard & Venne

ARCHITECTES

— ET —

INGENIEURS CIVILS

97 RUE ST-JACQUES

Banque du Peuple

Telephone 696.

MONTREAL, Can.



ALBERIC DURAND

IMPORTATEUR

Huile Aurore

Nous, informons M. M. les membres du clergé Canadien, que nous venons de recevoir un gros stock d'huile Aurore, la célèbre huile de sanctuaire ; elle a une durée garantie de 30 heures si on emploie, pour s'en servir, les veilleuses marque Jeunet « dites de la Gare »

Elle ne laisse pas de dépôt et use beaucoup moins que les autres. Elle est vendue :

Par fut de 41-42 gal. Le gal. 0.90.
Au détail, Le gal. \$1.00.

On trouvera cette huile dans mon magasin et chez

MM. HUDON, HÉBERT & Cie, rue St-Paul, à Montréal

“ **ROBITAILLE & Cie.** “ “

Echantillon sera gratuitement adressé à tous ceux qui en feront la demande.

Vin de Messe

Nous avons en douane, un beau vin de messe, garanti naturel aux prix de

Par cinq futs, Le gallon \$1.00.
Par un fut de 30 gal. “ \$1.05.
Au détail, “ \$1.15.

Kina Ferrugineux Durand

Ce vin tonique par excellence est prescrit par les Docteurs Canadiens et Anglais. Il ne fatigue pas l'estomac et guérit promptement les maladies résultant de l'appauvrissement du sang Anémie, Dyspepsie, Chlorose, etc., etc.

La Bouteille 1\$ La douzaine \$9.

Dépôt : 1964, rue Notre-Dame, à notre magasin, de toutes les **Eaux minérales Françaises**, à partir de \$6.50 la caisse de 50 Bouteilles d'une pinte ; Vichy, Vals, St-Galmier, Saint-Alban, Couzan, Bourboule, Royat, Mont Dore, Contrexeville, Hunyadi-Janos.

Demandez les prix

ALBERIC DURAND

Bell Telephone 1968. 1964 RUE NOTRE-DAME, Montréal.

PP. TRAPPISTES DE NOTRE-DAME DU LAC, P. Q.

Spécialité : VINS DE MESSE ET DE TABLE

Pépinière, Fromage Port-du-Salut, Beurre 1er choix
ANIMAUX REPRODUCTEURS

S'adresser : 1o A La Trappe de N.-D. du Lac, P. Q.

2o Pour vins et fromage : à M. Brisset, rue Gosford

3o Pour beurre : à MM. Lévêque et Pichette, 2062
rue Ste-Catherine.

F. ED. MELOCHE

Professeur à l'École des Arts de Montréal

Médaille à l'Exposition de Chicago, (1893).

DECORATION D'EDIFICES PUBLICS, RELIGIEUX ET CIVILS
ARCHITECTURE — PEINTURE

Références : Au-delà de cinquante églises et chapelles décorées depuis 1880, dans toutes les parties du Dominion ; entre autres : Les églises de N.-D. de Bonsecours, Ste-Cunégonde et St-Vincent de Paul à Montréal ; celles de Ste-Marie de la Beauce, St-Jean, P.Q., Winnipeg, Tignish, I.P.E., St-Philippe d'Argenteuil, des Jésuites à Québec, St-Albans, E. U. La cathédrale de Pembroke, le tableau de la cathédrale de Valleyfield, la chapelle du couvent du Sault-au-Récollet.

Téléphone Bell 6478. PLANS, DEVIS, ESTIMÉS ET EXPERTISES

Domicile et Ateliers : No 184 rue Berri - Montréal.

MAGASIN de TAPIS de MERRILL

1670, Rue Notre-Dame, Montréal.

Tapis Brussels, Tapestry, Imperial et Kidderminster. Nattes en Cacao et Grumb Cloth, Prelarts anglais et américains.

A. L. C. MERRILL.

Une visite est respectueusement sollicitée.

CHARLES A. BRIGGS

CHAPELIER et MANCHONNIER

MAISON FONDÉE EN 1862

Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc

2097 RUE NOTRE-DAME.

LA ROYALE

Bureau Principal :

COIN de la PLACE D'ARMES et de la Rue NOTRE-DAME.

CIE D'ASSURANCE

Actif \$30.000.000

WM TATLEY, agent général.

B. HURTUBISE, et A. St-CYR,
agents du département français.

JAS. W. PYKE

MARCHAND DE

Fer, Acier, Tuyaux pour système de chauffage, Tuyaux à Gaz
ET ACCESSOIRES.

Tubes pour Bouilloires, Dechets de Coton, etc., etc.

35 rue St-Francois-Xavier - Montreal

MAISON FONDÉE EN 1848

OWEN MCGARVEY & FILS

Spécialité de couchettes et literie pour collèges et convents et d'ameublements pour familles.

MANUFACTURIERS ET MARCHANDS DE

MEUBLES DE TOUTES SORTES

1849, 1851 et 1853 RUE NOTRE-DAME — MONTREAL

LAPORTE, MARTIN & CIE

Nos 72 à 78 rue St-Pierre, et No 11 rue Lemoine.

Nous offrons à des prix excessivement avantageux, une quantité considérable de.

Vins de messe marque "Diego per Alta"

La demande considérable que nous en avons eu est une preuve de la qualité supérieure de cette marque.

N. B. Échantillons et prix envoyés sur demande.

JOS. ROBERT & FILS

Marchands de Bois de Sciage

107 AVENUE PAPINEAU:

Telephone 6258

MONTREAL

Séchoir à bois perfectionné, le plus grand du Canada.

Manufacturiers de bancs d'église, pupitres, portes, châssis, moulures, etc.
Fabricants de lits en fer, pour communautés, hospices, hôpitaux, etc.

Ouvrages de toutes sortes en acier, fer, cuivre et fonte.

Pharmacie



Laviolette & Nelson

1605 RUE NOTRE-DAME

COIN DE LA RUE ST-GABRIEL,

MONTREAL

Propriétaires des Poudres Anti-Rhumatismales du Dr Nelaton.

Prescription pour le Rhume du Dr Nelson.

PATE du Dr CHEVALIER à la Gomme d'Epinette et au Baume de Tolu.

VICTOR THERIAULT

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES

TOUJOURS EN MAINS :

Un grand Assortiment de Corbillards

A vendre à des conditions très faciles.

16½ et 18 Rue St-Urbain, Montréal

Téléphone 1899.

Spécialité, embaumer.

Téléphone No 2220.

Téléphone privé 3334.

I. L. LAFLEUR

1932, rue Notre-Dame et 55 & 57 rue Dupre, Montreal.

IMPORTATEUR DE

FERRONNERIES, PEINTURES, VITRES, VERNIS, ETC.

Poëles de toutes sortes, Tole noire et galvanisée et Papier goudronné
SPECIALITE, FIL, BARBELE

Une attention spéciale sera donné aux Communautés religieuses et Fabriques. Pour références :

Révds MM. Maréchal, Notre-Dame de Grâce, J. P. Bélanger, St-André Avelin, Chaput, Chateauguay. Révdes Sœurs du Précieux Sang, Notre-Dame de Grâce et de la Congrégation Notre-Dame, Collège Ste-Croix, Côte des Neiges, Farnham, Memramcook.

STANDARD LIFE ASSURANCE CO.

ETABLIE EN 1825.

DE EDIMBOURG, ECOSSE.

Bureau principal en Canada : Montréal.

Assurances substantantes \$100,000,000. | Fonds investis \$82,000,000. | Revenu annuel \$4,450,000. — Bonus distribué \$22,000,000.

W. M. RAMSAY, gérant.

JOS. HUSEBEAU

PLOMBIER, FERBLANTIER

Poseur d'Appareils à Eau Chaude, Couvertures, Etc.

No 46, rue Ste-Marguerite, Montréal.

CHS DESJARDINS & CIE

IMPORTATEURS ET MANUFACTURIERS DE

Chapeaux et de Fourrures

1537 RUE STE-CATHERINE

PARDESSUS EN CAOUTCHOUC NOIR, pour ecclésiastiques.

CHAPEAUX ECCLÉSIASTIQUES.

PARDESSUS EN FOURRURES, pour voyage.

CASQUES, Etc., Etc., Etc.

LE TOUT A TRÈS BAS PRIX

J. B. LASNIER & FILS

FABRICANTS DE

Cierges de toutes dimensions

Fournisseurs de l'archevêché de Montréal et des principales maisons religieuses de la Province.

Importateurs des VINS de MESSE de SICILE d'ESPAGNE et d'ALGERIE

Tiennent comme spécialité L'HUILE D'OLIVE, les THÉS, les CAFÉS des MEILLEURS CRUS.

Adressez à J. B. LASNIER & FILS, Montréal ou Lévis

FREDERIC LAPOINTE

MARCHAND DE

MEUBLES ET DE PIANOS

1541 A 1551 RUE STE-CATHERINE

Montréal.

Tapis, Prelarts, Gravures, Miroirs, Etc.

VENDUS A DES CONDITIONS TRÈS FACILES

Le plus grand Assortiment de toute la Ville.

UNE VISITE EST SOLLICITEE.